

## CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX JOURNEES ET SOIREES DE MOUVEMENTS

- Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée
- Les inscriptions se font par téléphone, par e-mail, par voie orale et vous recevez toujours de ma part une confirmation
- Pour les soirées, journées et stages, le nombre minimum d'inscriptions est de 5 personnes
- Le règlement se fait à l'inscription, en espèces ou par virement bancaire
- Si un participant ne se présente pas sans me prévenir à une classe, à une soirée ou à une journée de mouvements à laquelle il est inscrit, le règlement reste dû dans sa totalité
- En cas de désistement à une classe ou à une soirée à une journée ou à un stage intensif moins d'une semaine avant son début, le règlement reste dû
- Si un participant cesse le stage intensif en cours de semaine, le règlement reste dû pour la totalité
- En cas d'annulation d'une classe, d'un stage, d'une soirée ou d'une journée, je vous rembourse au plus vite